



A l'attention des riverains

## NOTE D'INFORMATION

En raison de la fermeture hivernale de l'entreprise Colas, les travaux pour l'aménagement du cheminement piétons du Haut de la Côte seront interrompus à partir du 18 décembre 2019 jusqu'à début janvier 2020.

Pour éviter tout accident suite à l'installation du plateau surélevé, nouveauté importante sur cette route départementale, l'éclairage public restera allumé toute la nuit le temps que les travaux soient totalement terminés et que la signalisation soit faite.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Maire,  
Sylvaine SANTO

